

MÊLEZ-VOUS DE CE QUI VOUS REGARDE!

Le Parc du Vercors ouvre des discussions sur son projet de territoire¹, ses priorités et ses grandes orientations pour les années à venir. Un moment essentiel puisque c'est sur la qualité de ce travail que l'État renouvellera le classement en Parc naturel régional et que les communes confirmeront leur adhésion. C'est un temps privilégié qui permet à tous, aux habitants, aux élus et aux professionnels de partager une culture commune.

Au début de l'année 2019, nous vous proposons de dire de quelles manières vous êtes attachés au Vercors afin d'apporter des éléments à nos évaluateurs². Les résultats de ces premières consultations montrent que la tranche d'âge des 20/30 ans s'est particulièrement mobilisée : beaucoup d'entre vous ont des attentes fortes envers les institutions publiques en matière de déplacements et des inquiétudes quant à l'équilibre entre préservation des paysages, cadre de vie, et développement économique (tourisme, agriculture, énergies...).

Du 15 mai au 31 juillet, il est encore possible de participer à cette consultation, cette fois pour se projeter vers demain. En tant qu'habitants du Vercors, vous êtes bien sûr les premiers concernés. Vous avez sans aucun doute des idées, des avis, des envies pour imaginer des réponses aux défis sociaux, environnementaux et culturels de notre massif. Énergies, alimentation, solidarités... les solutions reposent sur notre capacité à inventer collectivement ! Le Vercors n'a jamais cessé d'être un territoire de pro-



jets dans lequel les initiatives d'associations, d'habitants, de socio-professionnels sont riches et nombreuses. Votre expérience, vos compétences et vos usages sont particulièrement importants, ils constituent un gage d'efficacité et de durabilité de la charte du Parc qui nous engagera pour l'avenir. Ainsi, votre collaboration n'est pas entendue comme un supplément d'âme, mais comme l'une des ressources de notre réflexion et de nos choix.

Des outils numériques compléteront les temps de rencontres et d'échanges organisés dans vos communes : une enquête en ligne, un appel à contributions libres et une application cartographique. Mêlez-vous de ce qui vous regarde n'est pas une vaine invitation, il s'agit de notre vie ici, de notre quotidien et de ce que nous souhaitons voir advenir....

DITES-NOUS TOUT, L'ENQUÊTE

Compilées et synthétisées, vos expressions donneront de la matière pour formuler les grandes orientations en matière culturelle, d'éducation, d'agriculture et de forêt, d'aménagement, d'énergie, de biodiversité, et de tourisme qui apporteront des clés essentielles dans la prochaine charte 2023-2038.

DITES-NOUS TOUT, LES CONTRIBUTIONS LIBRES

Écrites, sonores, musicales, visuelles... en choisissant ce qui vous parle le plus, nous recueillons vos propositions sur le thème « Pour moi, le Parc de demain sera... » en version numérique (jpg, pdf, mp3, mp4...). Une façon plus légère, plus poétique peut-être de s'impliquer... N'hésitez pas !

Cette matière sensible sera exposée et diffusée notamment lors des ateliers collectifs. À envoyer à l'adresse : par voie postale ou charte@pnr-vercors.fr

DITES-NOUS TOUT, VERTACARTO

La cartographie participative, VertacartO, permet de recenser vos coups de cœur paysagers et de signaler vos appels à vigilance ou des problèmes précis. À ce jour, une quarantaine de sites ont été pointés par vos soins. À la fois intime et collectif, le paysage est l'affaire de tous et la résultante de nos choix de développement.

PLUS D'INFOS :

L'application cartographique : https://frama.link/ParcdVercors_VertacartO
L'enquête : https://frama.link/ParcdVercors_CestAVous2
Le mail : charte@pnr-vercors.fr
Toutes les infos : <http://www.parc-du-vercors.fr>
onglet Charte



1. Le Projet de Territoire est un document par lequel une institution publique définit son avenir en matière de développement économique et social, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, d'environnement, de gestion des ressources... La charte du Parc naturel régional du Vercors est ainsi un « projet de territoire » à l'échelle du massif.

2. L'évaluation de la charte en cours depuis 2008 et le diagnostic de territoire (comparaison de l'état du territoire en 2008 et en 2018) ont été confiés à un cabinet indépendant.